

Bulletin d'adhésion Saison 2023 / 2024

(Saison du 1^{er} septembre au 31 Aout)

N° carte d'adhérent :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance : / /

Mail : @

Fixe : / / / /

Portable : / / / /

IMPORTANT : L'inscription ne sera pas validée si le bulletin n'est pas accompagné d'un certificat médical attestant l'aptitude à exercer une activité sportive ou d'entretien.

Fournir une photo pour le trombinoscope (même prise avec votre téléphone).

Merci de cocher ci-dessous LA ou LES case(s) correspondante (s) à (ou aux) activité (s) pratiquée (s)

<input type="checkbox"/> Balade de proximité	<input type="checkbox"/> Tennis de Table	<input type="checkbox"/> Chorale	<input type="checkbox"/> Aquagym
<input type="checkbox"/> Randonnée (Lundis et jeudis)	<input type="checkbox"/> Activités Dansées	<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Yoga
<input type="checkbox"/> Marche Nordique	<input type="checkbox"/> Remue-Méninges		<input type="checkbox"/> Pêche

Assurance : La loi oblige toutes les associations à souscrire une assurance garantissant la responsabilité civile de tous les adhérents. Cette assurance est comprise dans le prix de votre cotisation.

Droit à l'image : Votre adhésion au Séniors' Club Domérat vaut acceptation du renoncement de se prévaloir d'un quelconque droit à l'image.

Statuts, Règlement Intérieur et Charte : Votre adhésion au Séniors' Club Domérat vaut acceptation des Statuts, du Règlement Intérieur du Club, de la Charte de bonne pratique ainsi que des consignes de sécurité données.

MODE DE REGLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

32 € (individuel)

54 € (couple)

+ 60 € (Acompte Aquagym/An)

+ 30 € (Acompte Yoga/An)

Chèque (1)

Règlements uniquement en Chèque (1) à l'ordre du Séniors' Club Domérat

Charte de bonnes pratiques des activités proposées

L'adhérent, s'engage à respecter scrupuleusement les règles de PROTECTION SANITAIRE en vigueur.

ACTIVITES A L'INTERIEUR :

- Respectez les locaux mis à disposition de l'association.
- Appliquez strictement les consignes d'utilisation et de sécurité de ces locaux.
- Soyez courtois avec le personnel chargé de l'entretien.

ACTIVITES A L'EXTERIEUR :

- Suivez les consignes et les recommandations des animateurs et des encadrants ainsi que la réglementation propre à certaines activités.
- Si vous avez des doutes, renseignez-vous à l'avance sur la difficulté et les exigences de l'activité ou de la sortie envisagée.
- Informez ces animateurs d'éventuelles difficultés de santé. (N'oubliez pas d'avoir sur vous une fiche médicale et les médicaments qui vous sont prescrits).
- Ne jamais dépasser l'animateur de tête.
- Informez l'animateur ou le serre file si vous quittez momentanément (ou pas) le groupe.
- Mettez un repère (sac, casquette ... etc.) en bordure du chemin pour signaler votre arrêt.
- Prévoyez un ravitaillement personnel (eau, barre vitaminée, sucre ... etc.)
- Ayez toujours un équipement adapté à l'activité que vous pratiquez et aux conditions météorologiques prévues.
- Respectez rigoureusement les règles du code de la route.
- En vélo le port du casque est indispensable, le port de vêtements réfléchissants est recommandé. Le véhicule doit être en bon état de fonctionnement.
- Apprenez à connaître et respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez-les jusqu'à la prochaine poubelle.

ACTIVITES SPECIFIQUES : AQUAGYM, YOGA etc. :

- Activités EXCLUSIVEMENT réservées aux adhérents qui participent régulièrement à au moins une activité du SCD (voir Règlement Intérieur Art 15 et 16).
- Les cotisations sont réglées pour l'année (1^{er} septembre au 31 août), elles sont nominatives.
- En cas d'absence à un ou plusieurs cours, l'adhérent ne peut prétendre à un remboursement.
- Le/la responsable de la section fera obligatoirement émarger une feuille de présence à chaque début de séance.

Voir Règlement intérieur du Club sur : <http://seniors-club-domerat-admi.eclublog.com>

TOUTS ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS, COURTOIS ET RESPECTUEUX.

A :

Le :

Signature obligatoire :

